

Regroupement Pédagogique Intercommunal
Amage, La Corbière, La Proiselière, Les Fessey, Ste-Marie en Chanois

école publique
70310 Ste-MARIE en Chanois

☎ : 09 63 26 91 68

école publique
70280 AMAGE

☎ : 03 84 94 66 96

école publique
70310 LA PROISELIERE

☎ : 03 84 94 67 22

Compte rendu du Conseil d'École du 10 février 2022

Membres excusés : mme Leuvrey, M. Heymann

Membres présents :

Équipe enseignante : Mmes Fleurance, Lefebvre, Lemercier.

Représentante du périscolaire : Mme Giret remplaçante de mme Sonet.

DDEN : Mme Cunat et M. Mauffrey

Représentants des mairies : Mmes Formet et Mauffrey, MM. Mauffrey, Rupert et Vincent-Viry.

Représentants des parents d'élèves : Mmes Meley et Terrier

En préambule, Madame Lefebvre demande s'il y a des remarques à formuler sur le compte rendu du conseil précédent.

Aucune remarque.

1 / Carte scolaire :

Notre RPI comptera 61 élèves de 3 ans et plus l'année prochaine (récent déménagement d'une famille de Ste Marie comptant 2 enfants). Le RPI conservera ses 3 classes. La répartition pédagogique sera décidée ultérieurement par les enseignantes, au cas où il y ait des arrivées dans les mois à venir. Il y a toujours peu de petits d'âge maternelle.

2/ Bilan des coopératives :

La vente des sapins a généré un beau bénéfice de 443 euros soit 147,66 euros par classe.

À la même période, les écoles ont également vendu des calendriers avec portrait des enfants et des objets fabriqués par les enfants, opérations qui ont très bien fonctionné également :

Ste Marie : bénéfice de 295,50 euros pour les calendriers et 105 euros pour les objets de Noël

Amage : bénéfice de 210 euros pour les calendriers et 160 euros pour les objets de Noël

La Proiselière : bénéfice de 161 euros pour les calendriers et 192 euros pour les objets fabriqués par les élèves.

Comme les coopératives sont bien pourvues et que les parents ont déjà été bien sollicités au moment de Noël, les enseignantes ont décidé de ne pas proposer de chocolats pour Pâques cette année.

Bilan financier des coopératives au 31/01/2022 :

Ste Marie : 3264,91 euros

Amage : 1511,73 euros

La Proiselière : 2819,02 euros

3/ Activités scolaires :

L'école d'Amage a fait une sortie au cinéma le 14/12/2020 pour visionner « Le mystère de Noël »

Le spectacle JMF (musique) prévu en janvier pour les CM et CE a été annulé en raison des contraintes sanitaires.

Piscine : les CE et les CM ont bénéficié de 8 séances sur les 10 prévues ; les 2 dernières ont été annulées en raison de la vague Omicron. Les élèves ont quand même bien progressé et les enseignantes sont satisfaites d'avoir pu faire ces 8 séances. Elles remercient tout particulièrement les 3 mamans agréées qui ont pris en charge un groupe au petit bain à raison d'environ 3 séances chacune.

Carnaval du RPI : Il n'aura pas lieu en commun à cause des règles de non-brassage des élèves. L'école de Sainte-Marie organisera Carnaval le 11 février après-midi avec un goûter préparé par les maternelles. L'école de la Proiselière ne fera rien de spécial et l'école d'Amage le fera le 4 mars après-midi avec album photo et goûter.

Le RPI continue à participer à deux collectes solidaires et citoyennes : l'une pour l'association Enfance et Partage (prévention de la maltraitance), l'autre pour l'association GTR (baptêmes en voitures de rallye pour des enfants handicapés). Les 3 écoles continuent donc à récolter des stylos et feutres usagés et les cartouches d'imprimantes vides.

4/ Questions diverses :

Concernant les Francas, mme Giret annonce qu'elle remplace mme Sonet jusqu'au 13 mars et que tout se passe bien. Un petit regret : certains parents omettent de prévenir le centre quand leur enfant est absent de l'école. Si l'enfant est inscrit au centre, celui-ci doit être prévenu également afin qu'il n'y ait pas d'inquiétude inutile. M. Mauffrey, DDEN, demande l'effectif moyen. Celui-ci est de 14 à 20 les midis et environ une dizaine le soir (parfois un seul !). L'aspect positif est que ce sont des enfants qui fréquentent régulièrement, des « habitués », et l'effet petit groupe les rend très amicaux et solidaires les uns envers les autres.

Au nom de certains parents, mme Meley dit qu'il y a un problème de visibilité pour sortir du parking de l'école d'Amage, notamment pour tourner direction Luxeuil (à cause de la haie de la maison voisine). Mme Mauffrey répond que l'information sera relayée.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18h30.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 2 juin 2022 à 18 h à Amage.

La responsable administrative : C. Lemerrier

